Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_21C-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 26 Février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :
Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, Mme Séverine LE FLOCH, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Alain DESGRE, Mme Annette FREOUX, M. Thierry GAETAN, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, Mme Estelle MORIO, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, Mme Isabelle LOISEL, M. Lucien MONNERIE.

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :
Hugues DEVAUX-MARKOV à Jacques GREVES
Cécile JOURDAIN à Marylise FOIDART
Régis KERDELHUE à Pierre-Yves LE GROGNEC
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL
Laëtitia MELOIS à Georges THIERY

Secrétaire : Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	12 Février 2026
Date de l'affichage	13 Février 2026
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	28
Nombre de votants	33

2026_21 **Projet de restructuration et d'extension de la Mairie : demande de subventions pour la partie EXTENSION**

Rapporteur : C. Guéguen

La commune de Guidel a sollicité le CAUE pour l'aider à mener une réflexion sur l'évolution des locaux de la mairie. Il s'agit d'un projet symbolique pour la ville, qui s'est développée pour approcher les 12 000 habitants. Les locaux actuels ne correspondent plus aux besoins des différents services et une restructuration / extension s'avère nécessaire.

Le document, élaboré par le CAUE, dresse un état des lieux, rassemble les éléments de préprogrammation, identifie les principaux enjeux et propose différentes pistes d'évolution ayant pour but de nourrir la réflexion des élus.

Le départ des pompiers vers leur structure des Cinq Chemins a libéré un hangar déconstruit fin 2025 pour permettre une évolution de la Mairie vers l'ouest avec une réorganisation du parking.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_21C-DE

Les principales améliorations à apporter sont :

- → Réorganisation et agrandissement du service urbanisme, création d'un bureau dédié à l'accueil du public (confidentialité des échanges, confort des usagers), archives propres, lumière naturelle ;
- → Réorganisation et agrandissement du service état civil et accueil ;
- → Dissociation de la salle de conseil et de sa fonction de grande salle des mariages ;
- → Amélioration de la circulation verticale (notamment la continuité PMR) ;
- → Amélioration des espaces de réunion et du personnel ;
- → Amélioration des sanitaires et des locaux techniques (rangement, local ménage etc.) ;
- → Amélioration de l'accessibilité entrée est.
- → Amélioration du bilan énergétique de la mairie actuelle pour obtenir un gain de consommation de 40%

En résumé, un besoin de surfaces supplémentaires de 400 m² environ.

La surface de la Mairie actuelle est de 900 m² environ et l'extension envisagée à l'ouest est de 400 m².

Le projet est divisé en 2 parties :

- → Extension de la Mairie : nouvelle construction à la place de l'ancienne caserne des pompiers (salle du Conseil Municipal, salle des mariages et bureaux)
- → Restructuration de la Mairie actuelle

Plan de financement prévisionnel au 26/01/2026 pour la PARTIE EXTENSION

BESOINS	Montant HT		RESSOURCES	Montant	%
Désamiantage	26 666,67 €		Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux	211 500 €	
Démolition	12 926,50 €				
Maîtrise d'œuvre	88 560,05 €				
Divers études	20 833 €				
Travaux	1 039 069 €		Autofinancement	976 556 €	
TOTAL DES BESOINS	**1 188 056 €**		**TOTAL DES RESSOURCES**	**1 188 056 €**	

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 24/11//2024 ;

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 03 juillet 2025 ;

VU l'esquisse en date du 03 juillet 2026;

Envoyé en préfecture le 04/05/2026
Reçu en préfecture le 04/05/2026
Publié le
ID : 056-215600784-20260226-DEL_2026_21C-DE

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Transitions et Sécurité du 02 février 2026 ;

VU l'APD en date du 26/01/2026;

DONNE son accord sur le projet d'extension de la Mairie et son plan de financement prévisionnel ;

SOLLICITE son financement auprès de l'État au titre de la DETR-DSIL et de tout autre organisme ;

DONNE son accord à Monsieur le Maire, aux fins de constitution des dossiers nécessaires et de signature de toutes les pièces en rapport avec cette procédure.

Adopté par 23 voix pour et 10 contre (BASTIER Bernard, LEMARCHAND Didier, SALVAR Jean-François, DEMANGEON Chantal, MORIO Estelle, LE GROGNEC Pierre-Yves qui a procuration de KERDELHUE Régis, LOISEL Isabelle, DECROIX Guy, MONNERIE Lucien).

Pour extrait conforme,
Guidel, le 27 Février 2026
Le Maire,
Joël DANIEL



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification.